Comptabilité des entreprises

Comptable unique de PME

3 jours (21h00) | ★★★★½ 4,6/5 | CPTCPT-CUPME | Évaluation qualitative de fin de stage | Formation délivrée en présentiel ou distanciel

Document mis à jour le 20/04/2024

Objectifs de formation

A l'issue de cette formation, vous serez capable de :

- Identifier les principales échéances comptables, fiscales et sociales
- Planifier les travaux de clôture annuelle
- Analyser les comptes de tiers pour détecter les créances douteuses
- Appliquer la méthode par composants pour le calcul d'amortissements
- Evaluer les stocks selon les méthodes FIFO, LIFO et CUMP
- Estimer les provisions pour dépréciation des actifs immobilisés de l'actif circulant
- Elaborer un dossier de révision annuelle en analysant les cycles
- Contrôler et justifier les comptes de personnel pour fiabiliser la révision des comptes
- Déterminer le résultat fiscal en réintégrant et déduisant les principaux cas
- Produire la liasse fiscale et ses annexes.

Modalités, méthodes et moyens pédagogiques

Formation délivrée en présentiel ou distanciel* (blended-learning, e-learning, classe virtuelle, présentiel à distance).

Le formateur alterne entre méthode** démonstrative, interrogative et active (via des travaux pratiques et/ou des mises en situation).

Variables suivant les formations, les moyens pédagogiques mis en oeuvre sont :

- Ordinateurs Mac ou PC (sauf pour certains cours de l'offre Management), connexion internet fibre, tableau blanc ou paperboard, vidéoprojecteur ou écran tactile interactif (pour le distanciel)
- Environnements de formation installés sur les postes de travail ou en ligne
- Supports de cours et exercices

En cas de formation intra sur site externe à M2i, le client s'assure et s'engage également à avoir toutes les ressources matérielles pédagogiques nécessaires (équipements informatiques...) au bon déroulement de l'action de formation visée conformément aux prérequis indiqués dans le programme de formation communiqué.

** nous consulter pour la faisabilité en distanciel*

*** ratio variable selon le cours suivi*

Prérequis

Avoir des connaissances de base en comptabilité générale.

Public concerné

Comptables occupant la fonction de comptable unique dans une PME ou une entité décentralisée.

Cette formation :

- Est animée par un consultant-formateur dont les compétences techniques, professionnelles et pédagogiques ont été validées par des diplômes et/ou testées et approuvées par l'éditeur et/ou par M2i Formation
- Bénéficie d'un suivi de son exécution par une feuille de présence émargée par demi-journée par les stagiaires et le formateur.

Programme

1) Avant la formation

- Questionnaire de positionnement pour identifier ses propres axes de progrès

2) Pendant la formation

Introduction

- Présentation de chacun
- Attentes et objectifs visés de chaque participant
- Présentation du cadre de la formation
- Contextualisation des objectifs et des enjeux
- Emergence des représentations des participants
- Ajustement du contenu du programme de la formation si besoin

Maîtriser les notions fondamentales

- Réglementation comptable
- L'organisation du plan de comptes
- Importance du dossier de travail
- Principales échéances comptables, fiscales et sociales

Participer aux travaux de clôture annuelle

- La régularisation des charges et des produits
- Les comptes de tiers
  - La détection des créances douteuses
  - Le lettrage
  - La classification en créances irrécouvrables
- Calcul d'amortissements
  - Dépréciations d'immobilisations
  - Méthode par composants
- Inventaire physique et valorisation des stocks
  - FIFO (First In First Out)
  - LIFO (Last In First Out)
  - CUMP (Coût Unitaire Moyen Pondéré)...
- Estimation des provisions : dépréciation des actifs immobilisés de l'actif circulant

Elaborer le dossier de révision annuelle

- Analyse des cycles
- Trésorerie / financement, achats / fournisseurs, ventes / clients, stocks / travaux en cours...
- Check-list des points de contrôle par cycle
- Fiabiliser la révision des comptes

Préparer les déclarations sociales

- Les différents documents
  - Formalités d'embauche
  - Contrats de travail
  - Attestations liées à la gestion du personnel...
- Maîtriser l'essentiel de la paie
- Comprendre la comptabilisation des écritures
- Contrôler et justifier ses comptes de personnel
- Les outils de la gestion du personnel
- Elaborer un contrat de travail

Savoir déclarer les principaux impôts et taxes CVAE, CFE et TVA

- Taxes assises sur les salaires
- Déclaration et télédéclaration

Déterminer le résultat fiscal

- Principaux cas de réintégration et de déduction
- Tableau 2058 de la liasse fiscale
- Calcul de l'IS
- Taux de droit commun et taux réduit
- Exonération des ZRR et ZFU
- Production de la liasse fiscale et ses annexes

Exemples de travaux pratiques (à titre indicatif)

- *Autodiagnostic*
- *Mises en situation basées sur des cas concrets proposés par les stagiaires*
- *Exercices d'entraînement*
- *Atelier collectif : analyse de scénarii, mise en situation*
- *Brainstorming en sous-groupe*
- *Débriefing sur les comportements mis en oeuvre : analyse de pratique*
- *Plan d'action : rédiger son plan d'action personnalisé (PAP), objectifs et actions concrètes*

Synthèse de la session

- Réflexion sur les applications concrètes que chacun peut mettre en oeuvre dans son environnement
- Conseils personnalisés donnés par l'animateur à chaque participant
- Evaluation formative (quiz permettant de valider les compétences acquises)
- Bilan oral et évaluation à chaud

Le contenu de ce programme peut faire l'objet d'adaptation selon les niveaux, prérequis et besoins des apprenants.

Modalités d'évaluation des acquis

- En cours de formation, par des mises en situation contextualisées évaluées
- Et, en fin de formation, par un questionnaire d'auto-évaluation

Accessibilité de la formation

Le groupe M2i s'engage pour faciliter l'accessibilité de ses formations. Les détails de l'accueil des personnes en situation de handicap sont consultables sur la page Accueil et Handicap.

Modalités et délais d’accès à la formation

Les formations M2i sont disponibles selon les modalités proposées sur la page programme. Les inscriptions sont possibles jusqu'à 48 heures ouvrées avant le début de la formation. Dans le cas d'une formation financée par le CPF, ce délai est porté à 11 jours ouvrés.